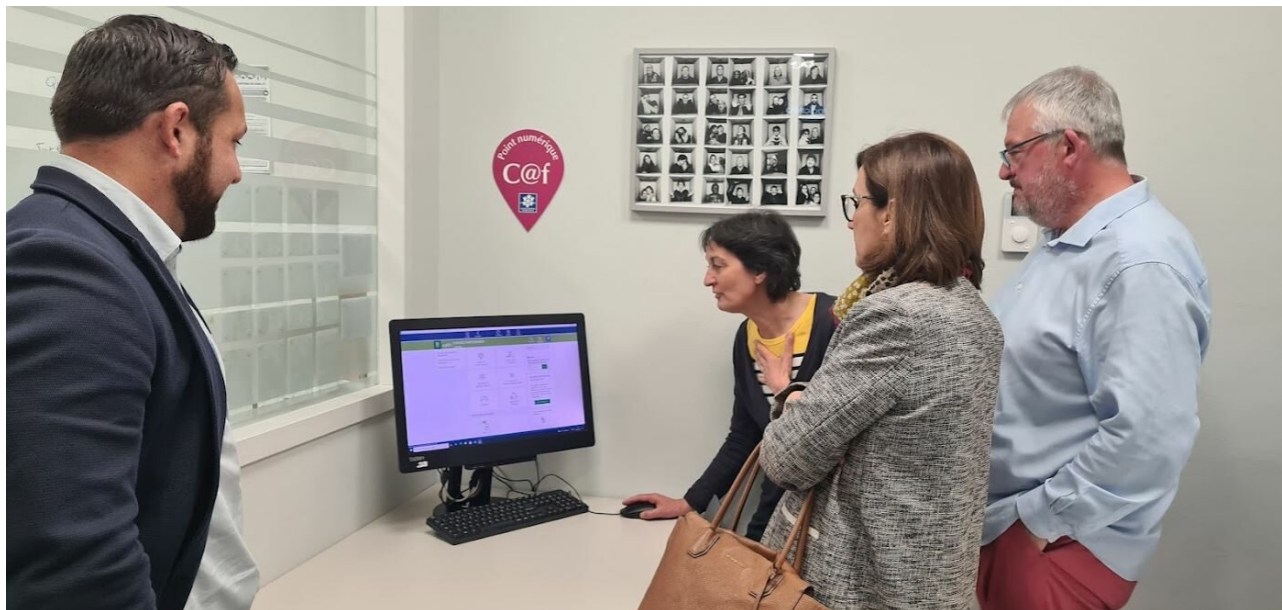


Maisons citoyennes : le numérique pour toutes et tous



Après le renouvellement de l'ensemble des équipements numériques des écoles fin 2021, **le premier semestre 2022 est dédié au renouvellement du matériel informatique des sept maisons citoyennes** de la Ville de Colomiers.

Ce déploiement a permis :

- o Le renouvellement des **ordinateurs** et des **écrans** pour l'ensemble du personnel des maisons citoyennes
- o Le renouvellement de l'**ordinateur à destination des usagers**, ainsi que la mise en place de dispositifs sécurisés de connexion pour les usagers
- o Le renouvellement des **copieurs** pour les agents et l'installation de nouvelles **imprimantes** pour les usagers
- o Le renouvellement de **dispositifs techniques**

"Les maisons citoyennes sont également équipées en Wifi public, afin que les usagers puissent se connecter à Internet en utilisant leur propre matériel", explique Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.

Des Points d'accès numériques de la Caisse d'allocations familiales

En parallèle, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), des Points d'accès numériques sont également en cours de déploiement dans les sept maisons citoyennes de la commune. Objectif : faciliter les démarches des usagers et l'accès au droit, au

sein même des quartiers.

Les ordinateurs fournis par la CAF (un par maison citoyenne) sont paramétrés afin d'être **exclusivement dédiés aux démarches administratives de la CAF** (caf.fr et monenfant.fr notamment) : allocations familiales, prime d'activité, RSA, APL, etc.

"Les Points d'accès numériques, comme la mise à disposition d'un deuxième ordinateur public au sein de chaque maison citoyenne, permet de lutter contre la fracture numérique et d'accompagner les usagers dans le cadre de la dématérialisation des démarches administratives"
, complète Arnaud Simion, Adjoint à Mme le Maire délégué aux Solidarités humaines.

Ce déploiement fait l'objet d'une **convention de partenariat dédiée entre la Ville de Colomiers et la Caisse d'allocations familiales**. Dans le cadre de ce dispositif, la CAF s'engage notamment à former le personnel des maisons citoyennes à l'utilisation de la plateforme en ligne et à informer la Ville des actualités de la CAF en matière d'aides et d'accompagnement.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr